

BULLETIN MUNICIPAL



Roannes Saint Mary

2022



www.roannes-saint-mary

N° 22

SOMMAIRE

Le mot du Maire	p.2	Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne	p.15 à 16
Vie communale	p.3 à 7	ADMR	p.15
Budget	p.4	Association France Alzheimer	p.16
Plans adressage	p.5 à 7	Le tri	p.16
Recensement	p. 7	Environnement	p.17 à 18
Travaux et investissements	p.8 à 11	Les événements	p.19 à 21
Vie quotidienne	p.12	Les associations	p.22 à 27
L'école	p.13/14	Jeu de l'arbre	p.28



LE MOT DU MAIRE

« Nous traversons une période de très fortes incertitudes économiques » déclarait Monsieur Bruno Le Maire, ministre de l'économie, lors de la présentation de son projet de loi de finances 2023 à l'Assemblée nationale le 26 septembre 2022.

Il souligna fortement que sa priorité absolue était l'inflation.

Les économistes de l'organisation monétaire estiment que le taux d'inflation mondiale va atteindre une moyenne de 8,8 % en 2022, avant de diminuer à 6,5 % en 2023, puis 4,1 % en 2024. Selon les chiffres définitifs de l'INSEE publiés mi-novembre 2022 les prix de la consommation ont progressé de 6,2 % en octobre sur un an.

La priorité de la commune est de ne pas obérer plus encore votre pouvoir d'achat tout en maintenant sa politique d'investissement pour améliorer votre quotidien.

Parmi les différents investissements engagés en 2022, les travaux de rénovation de la salle multiactivité arrivent enfin à leur terme. L'objectif était de renforcer l'attractivité et le confort de cette salle. Vous pourrez prochainement constater la qualité des travaux réalisés.

L'année 2023 sera celle de la réintégration dans notre bourg de services commerciaux minimums avec l'acquisition du bâtiment Charmes, l'aménagement de notre boulangerie en multiple rural et l'accompagnement d'un projet de production de pain bio.

Vous avez pu déjà constater que de nouvelles exploitantes ont repris l'hôtel restaurant Fau et qu'une jeune photographe s'est installée à côté de la mairie ; nous leur souhaitons la bienvenue.

Ces projets seront menés avec l'aide de l'État, de la région et du département. Depuis plusieurs années, la commune n'a pas pu bénéficier d'aides à l'investissement de la part de la communauté de communes autant qu'elle l'aurait souhaité. C'est ainsi le cas pour le projet de micro-crèche qui a dû être mis en suspens. De plus, la compétence eau et assainissement sera transférée à la Châtaigneraie Cantalienne en 2026, avec la possibilité de délégation à des syndicats. Mais la gestion purement communale qui pourtant assurait sur notre territoire la sécurité, la pérennité de notre réseau et la maîtrise des coûts va nous échapper. Il appartiendra rapidement au conseil municipal de s'interroger sur les solutions les plus adaptées à notre territoire.

Ainsi, 2023 sera une nouvelle année de réflexions et de décisions dictée par des politiques nationales contraignantes à initier au sein de notre commune, toujours dans le respect de l'intérêt général.

Je remercie cette année encore tous les bénévoles, agents et élus qui participent au bien vivre ensemble à Roannes Saint Mary et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Géraud MÉRAL

M. le maire, ainsi que les membres du conseil municipal, sont heureux de vous présenter leurs meilleurs vœux pour l'année 2023 et vous invitent à la cérémonie des vœux le samedi 7 janvier à 11 heures, salle du conseil.

VIE COMMUNALE

ÉTAT CIVIL 2022

NAISSANCES		DÉCÈS	
BARBET GOUBERT Aaron	1 ^{er} juin 2022	AZAÏS Roger	30 décembre 2021
CODIS Timoté	29 septembre 2022	BAUDIN Stéphane	23 mai 2022
PALADE Louison	3 mars 2022	BONHOMME Louis	11 février 2022
VAURS Léna	20 mai 2022	BONNET Louis	1 ^{er} juillet 2022
MARIAGES		BOUYGUES René	2 août 2022
CARRÉ Maxime et LANGUILLE Marion	2 juillet 2022	CANTOURNET François	16 avril 2022
DEGIEUX Laurent et MARGOT Julie	15 octobre 2022	CYPIERES Géraud	4 mars 2022
DELMAS Georges et CESSAC Sylvie	7 mai 2022	FÈRES Françoise née BAC	14 octobre 2022
DELON Christophe et GIBERT Agnès	15 octobre 2022	LEMAUX Jean Michel	24 janvier 2022
PALADE Anthony et RIVET Alyssa	15 octobre 2022	RAYNAL Ferdinand	21 juin 2022
ROUCHET Claude et VIDALENC Corine	26 février 2022	VERSEPUECH Michel	8 mai 2022
		VIDAL Cédric	25 juillet 2022
		VERDIER Christine née Yerles	7 septembre 2022

ASSISTANTES MATERNELLES

ARAUJO Pascale	9 chemin des Bouissous - lieu-dit Poujol	04 71 43 33 59 / 06 60 98 53 70
BOURGADE Frédérique	10 lieu-dit Calves	04 71 62 63 55
JARRY Beatrice	13 lieu-dit Bex	04 71 62 66 18 / 06 82 88 75 48
LHERITIER Laurence	2 lieu-dit La Fontie	04 71 62 83 23 / 06 83 87 30 35
MAS Claudine	3 chemin de Badiniac - lieu-dit Madunhac	04 71 62 84 91 / 06 08 68 89 57
ROQUES Catherine	12 impasse Pessa Longo - lieu-dit La Course du Mouton	04 71 46 45 61 / 06 40 28 12 11
SALAUN Valérie	3 route des Landes - lieu-dit Montloubou	04 71 62 86 13

ACTIVITÉ ADMINISTRATIVE 2021

URBANISME		ARRÊTÉS ET DÉLIBÉRATIONS	
Permis de construire	23	Arrêtés municipaux	104
Maisons d'habitation	8	Délibérations du Conseil Municipal	55
Travaux divers	18		
Permis d'aménager	1	LISTE ÉLECTORALE	
Certificats d'urbanisme d'information	36	Cette année, il y a eu 43 inscriptions (dont 8 jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans) et 36 radiations.	
Certificats d'urbanisme opérationnels	17		
Déclarations préalables	24		

LES SERVICES

SECRETARIAT DE MAIRIE	AGENCE POSTALE COMMUNALE
Mardi - vendredi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30	Mardi - vendredi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
Mercredi - jeudi - samedi : de 9 h à 12 h	Mercredi - jeudi - samedi : de 9 h à 12 h
Tél. 04 71 62 80 32	Tél. 04 71 43 86 65
PERMANENCE DU MAIRE : chaque samedi matin de 11 h à 12 h	
E-MAIL : mairie@roannes-saint-mary.fr SITE INTERNET : www.roannes-saint-mary.fr	

VIE COMMUNALE (suite)

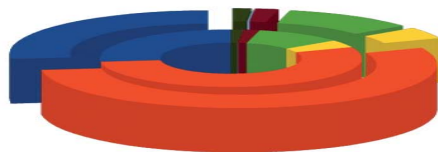
TARIFS 2022

CANTINE		ASSAINISSEMENT	
Prix du repas par élève	2,85 €	Abonnement	72 €
Prix du repas par instituteur ou accompagnateur	8,00 €	De 0 à 120 m ³	0,72 €/m ³
TRANSPORT SCOLAIRE		Au-delà de 120 m ³	0,30 €/m ³
Par enfant et par année	15,00 €	Redevance Adour Garonne	0,25 €/m ³
Pour tout renseignement voir avec la communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne 04 71 49 33 30		Redevance forfaitaire pour les particuliers d'un réseau d'eau privé	100 € / an
GARDERIE		Redevance forfaitaire pour les commerces d'un réseau d'eau privé	150 € / an
Prix par élève le matin (de 7 h 30 à 8 h 50)	1,20 €	CONCESSIONS CIMETIÈRES	
Prix par élève le soir (de 15 h 45 à 18 h 30)	1,70 €	Pour une durée de 30 ans (dimensions : 2,20 x 2,90 m)	210 € + 25 € de taxes
ENCART PUBLICITÉ BULLETIN		Columbarium (case pour 2 ou 4 urnes)	500 €
1 quart de page	80 €	ÉCLAIRAGE PUBLIC	
1 huitième de page	45 €	En cas de panne, avertir la mairie qui prendra contact avec l'entreprise chargée des réparations, celle-ci est désignée par le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal (SDEC).	
EAU		ENCOMBRANTS	
Abonnement	66 €	L'enlèvement des encombrants est effectué à la demande par les agents communaux au domicile de l'utilisateur :	
Consommation de 0 à 100 m ³	0,70 €/m ³	1 objet encombrant	10 €
Au-delà de 100 m ³	0,55 €/m ³	1/2 camion (1 m ³)	30 €
Au-delà de 200 m ³	0,35 €/m ³	1 camion (2 m ³)	60 €
Redevance Adour Garonne	0,33 €/m ³		
Frais de raccordement	205 €		
Frais autres interventions (Détérioration, Gel...)	205 €		

BUDGET COMMUNAL

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES : 687 308,11 €



- Charges à caractère général 190 988,44 €
- Charges de personnel, frais assimilés 386 695,90 €
- Atténuations de produits 30 606,85 €
- Autres charges de gestion courante 77 054,86 €
- Charges financières 13 745,63 €
- Charges exceptionnelles 91,00 €
- Transfert entre sections (Amortissements) 11 004,05 €

RECETTES : 929 716,02 €



- Remboursement salaires personnel 30 033,53 €
- Produits services, domaine et vente divers (dont vente d'un lot lotissement Mazières) 128 081,93 €
- Impôts et taxes 348 492,00 €
- Dotations et participations 482 073,12 €
- Produits exceptionnels 1 765,17 €
- Produits financiers 24,57 €
- Transfert entre sections 3 703,00 € (neutralisation d'amortissements)

INVESTISSEMENT

DÉPENSES : 336 773,24 €



- Emprunt (Remboursement du capital) 78 533,62 €
- Travaux rénovation salle multi-activités 6 374,94 €
- Transferts entre sections (Neutralisation des amortissements) 3 703,00 €
- Fonds de concours au syndicat départemental d'énergies du Cantal 9 999,58 €
- Voirie 40 445,71 €
- Lotissement Mazières 4 116,00 €
- Divers aménagements (panneaux signalisation, arceaux entrée du bourg, sécurisation route des écoles, tables de pique-nique) et matériel services techniques 12 995,37 €

RECETTES : 303 648,95 €

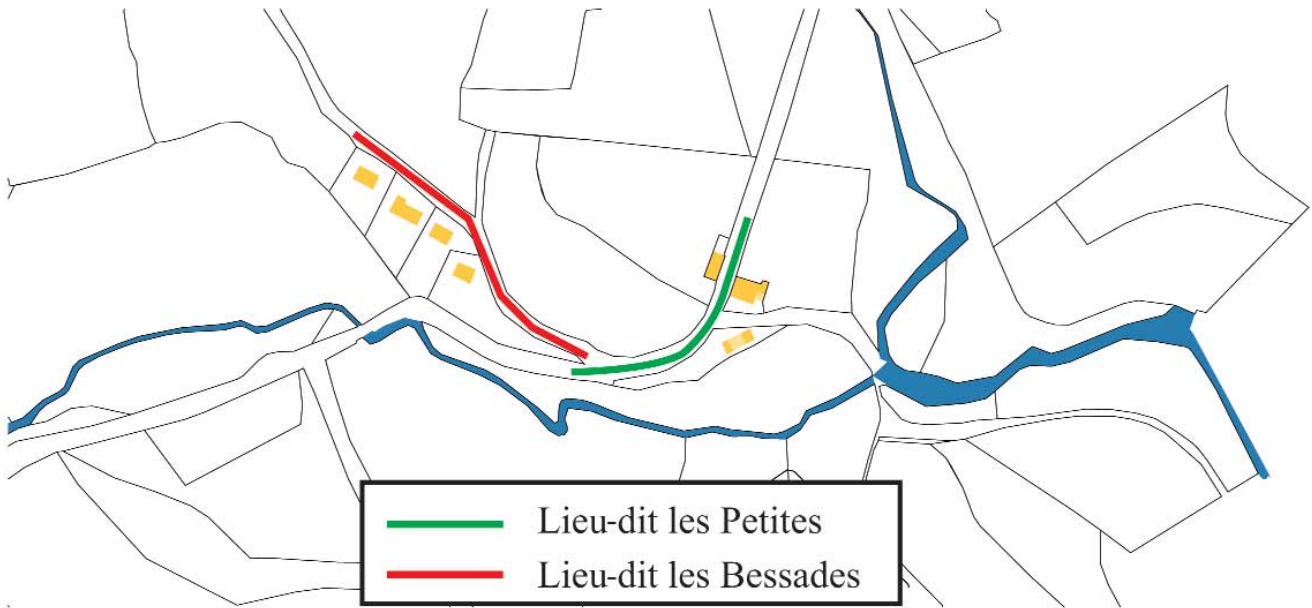


- Subventions et participation pour voirie et réseaux 15 790,90 €
- FCTVA et taxe d'aménagement 19 460,73 €
- Amortissements 11 004,05 €
- Excédent de fonctionnement capitalisé 242 407,91 €

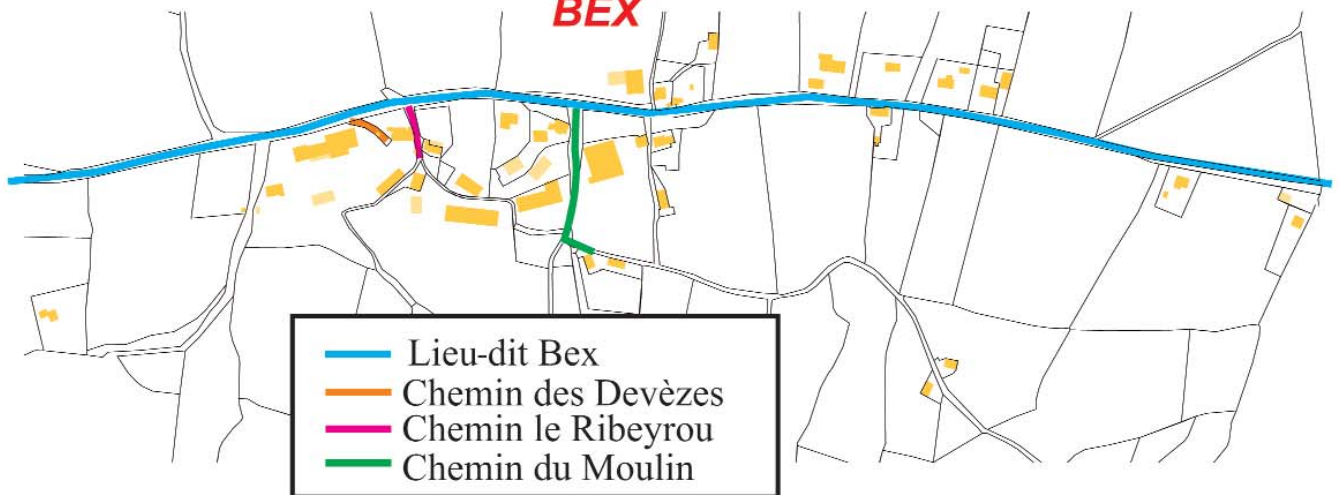
VIE COMMUNALE (suite)

ADRESSAGE

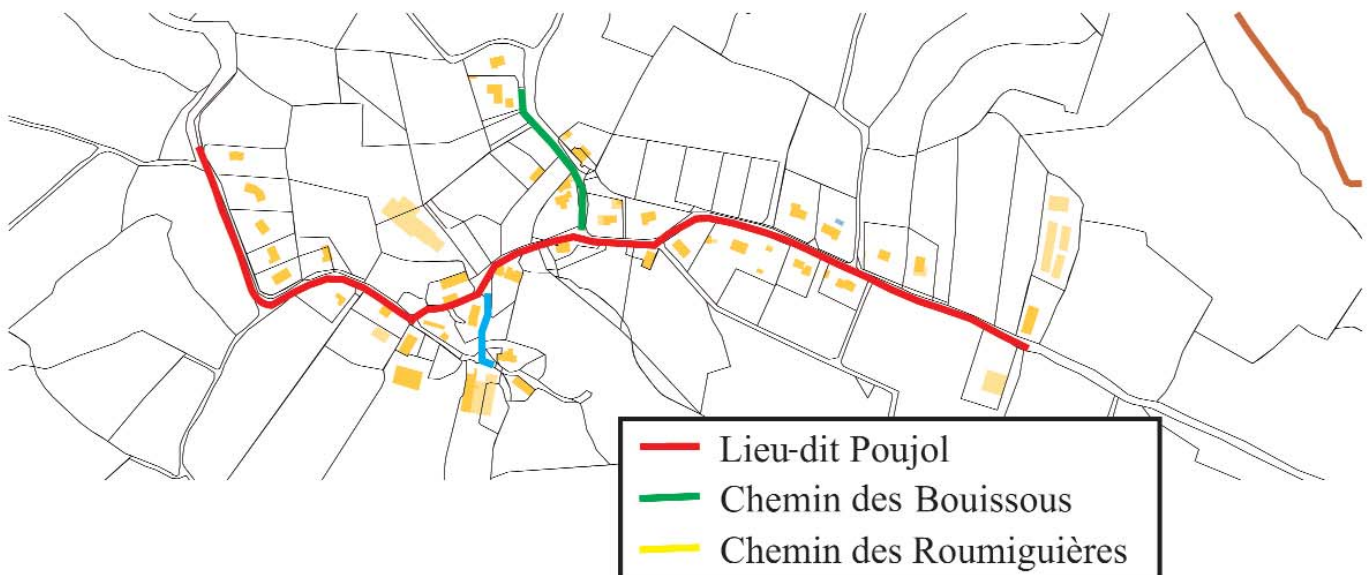
LES PETITES



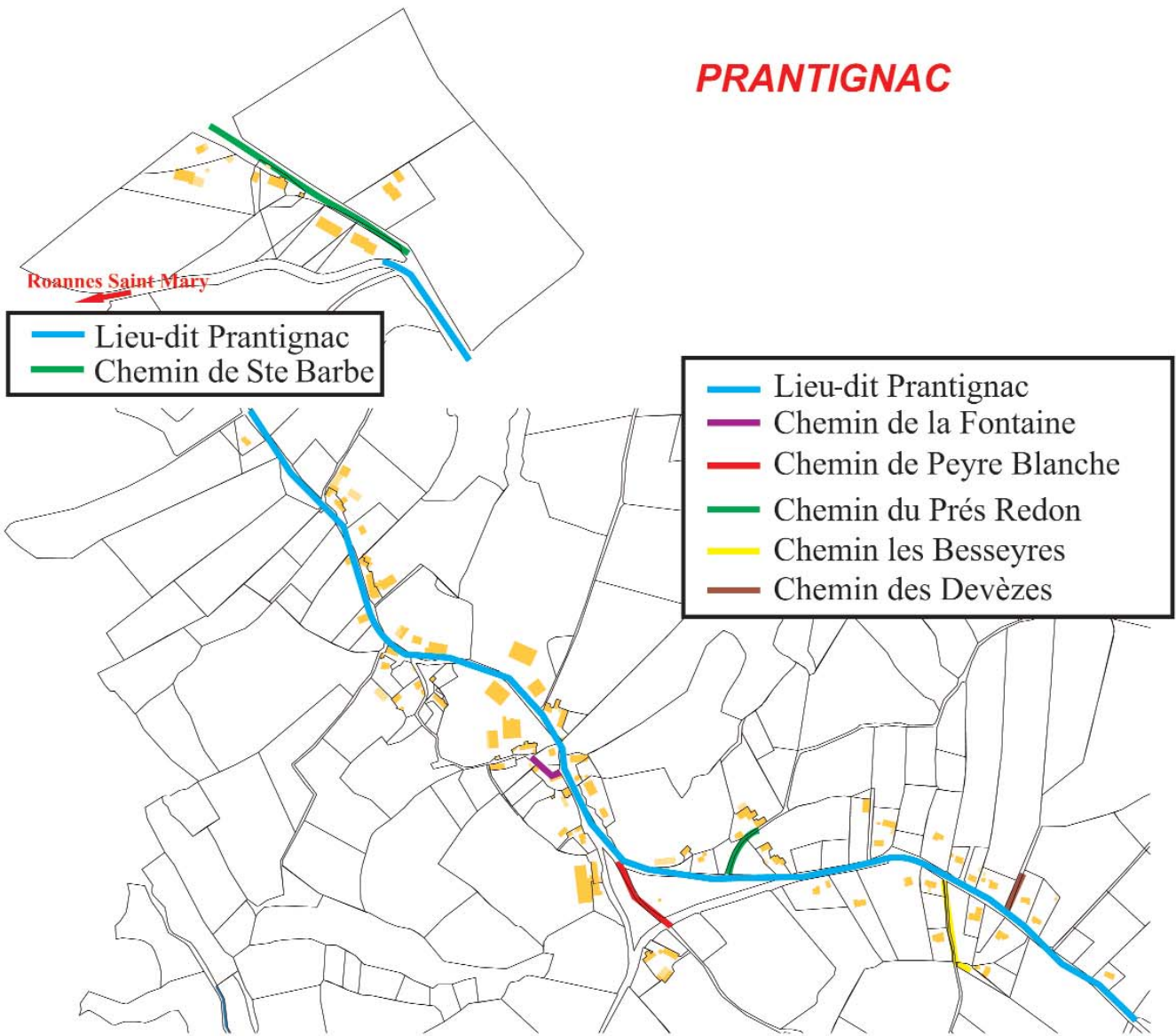
BEX



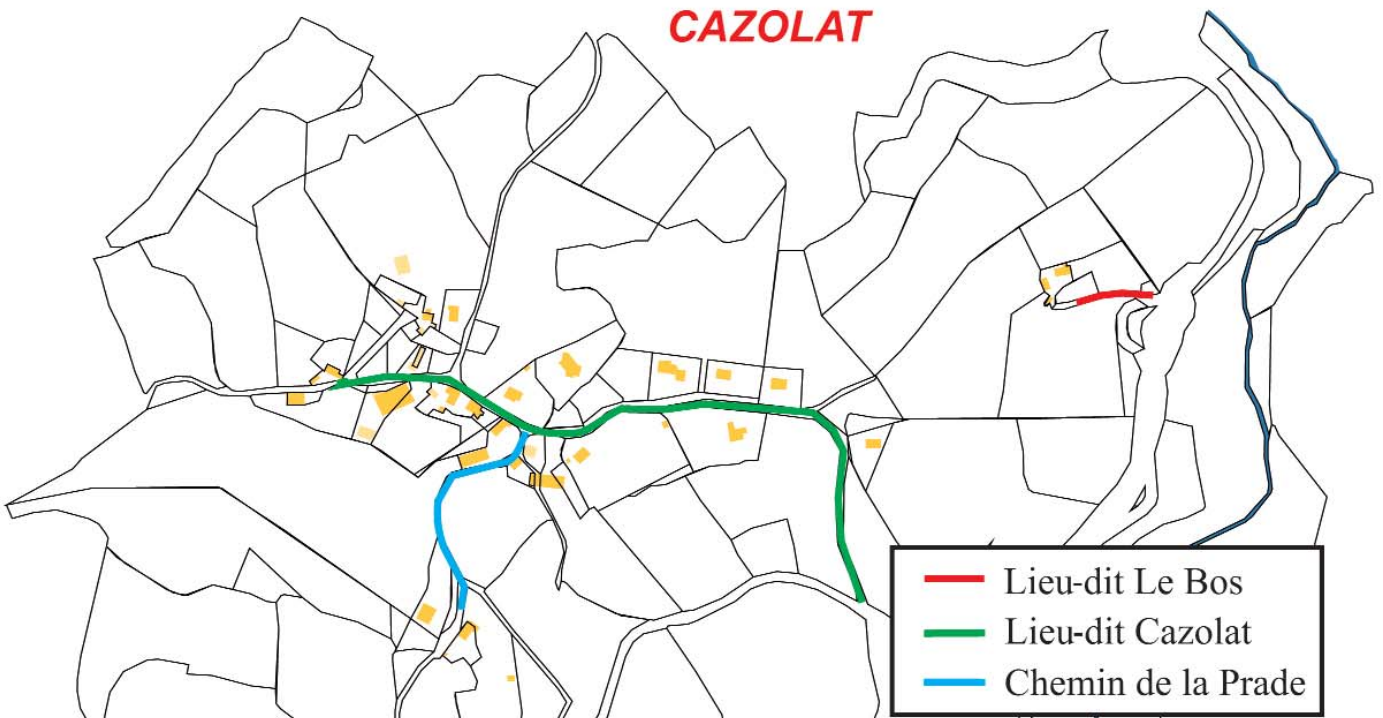
POUJOL



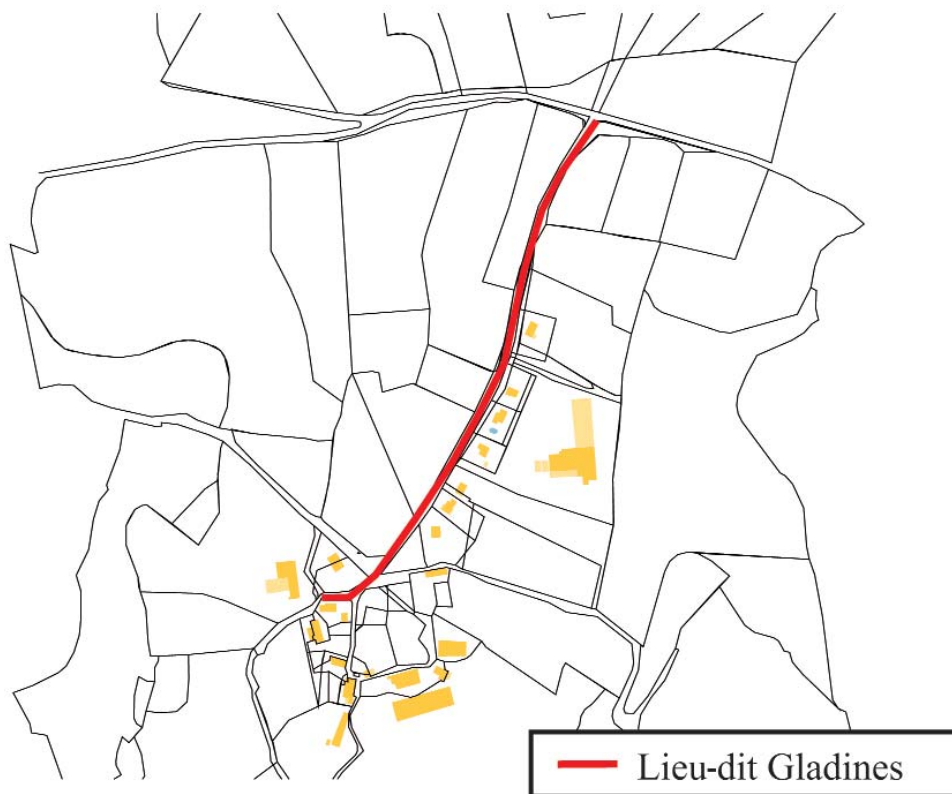
PRANTIGNAC



CAZOLAT



GLADINES



RECENSEMENT



Cette année, la commune de Roannes-St-Mary réalise le recensement de sa population. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier 2023 par deux agents recenseurs : Véronique Caumon et Georges Delmas.

Comment ça se passe ?

Un courrier sera déposé dans votre boîte aux lettres. Puis un agent recenseur recruté par la commune vous fournira une notice d'information, soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide

pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Si vous n'avez reçu aucun document d'ici le **24 janvier 2023**, contactez la commune au 04 71 62 80 32.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Les résultats du recensement sont essentiels, ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir le **nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin.
- Identifier les **besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la mairie.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

TRAVAUX & INVESTISSEMENTS

RÉFECTION CONDUITE D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DU BOURG

Comme elle était défectueuse, elle a été remplacée en prévision de la réfection de la chaussée.

Coût des travaux : 43 885,20 € TTC ▼



INSTALLATION DE POUBELLES ET DE TABLES



▲ L'aménagement du commun de Griffeuilles continue avec la plantation de 3 châtaigniers et la mise en place d'une table de pique-nique et d'une poubelle.

D'autre part des tables ont été installées sur le site de la Capelotte et sur le chemin de randonnée face à l'école.

3 poubelles fabriquées par nos agents ont été placées sur d'autres lieux.



VOIRIE

Cette année les travaux d'entretien de la voirie et l'assistance à maîtrise d'ouvrage ont concerné principalement Poujol, la Forêt, le chemin de Ste Barbe. Le coût est de 32 620,32 € TTC. ▲

LOTISSEMENT MAZIERES

Les 4 maisons construites par Cantal Habitat sont maintenant louées et la voirie a été réalisée.

Pour les travaux de voirie, réserve incendie, éclairage, signalisation, réseaux d'eau potable et eaux usées, viabilisation, ainsi que pour l'acquisition du terrain, le coût total s'élève à 302 045,93 € TTC

Subventions et vente de terrain :

DETR 2019 : 14 343 €

DETR 2020 : 5 213 €

Contrat Cantal développement (CD) : 24 000 €

Communauté de Communes : 4 800 €

Fonds Cantal solidaire : 7 800 €

Soit un total de 56 156,00 €

Vente d'une parcelle : 40 778,00 € + PVR 959,00 €.

Il reste 1 lot d'une surface de 897 m² à vendre au prix de 42 euros TTC le m². ▼



RÉFECTION DU MONUMENT AUX MORTS ET DE LA CROIX

Un toilettage du monument aux morts a été réalisé cet été :

- sablage de la stèle,
- peinture des lettres,
- toilettage du coq.

La croix a été ressoudée, repeinte et le socle sablé.

Coût : 3 125 €

Subvention ONACVG : 625 € ▼



TRAVAUX & INVESTISSEMENTS (suite)

LA COURSE DU MOUTON

Des travaux ont été effectués dans le cadre de l'aménagement et de la mise en sécurité du carrefour de la Course du Mouton.

La route des Chênes et celle de Londos Borados sont désormais en sens unique. Un cheminement et des passages piétonniers protégés ont été créés. Le coût total de ces travaux et de l'assistance à maîtrise d'ouvrage est de **59 834,56 € TTC**.

Subventions de la région 10 000 € et du département (amendes de police) 5 000 €. ▼



RÉNOVATION DU FOYER

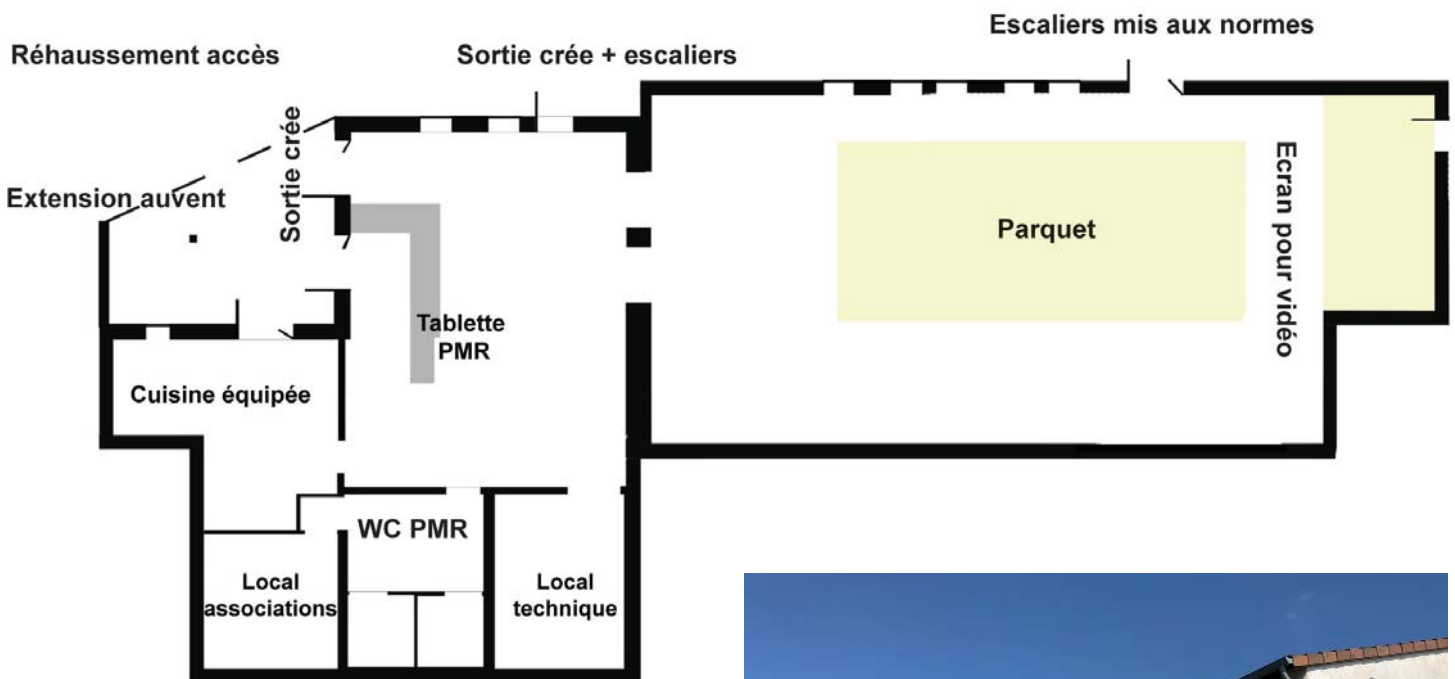
Les travaux de rénovation du foyer de Roannes-Saint-Mary ont débuté en janvier. Le but du projet est de renforcer l'attractivité et le confort de cette salle. En effet les équipements vieillissants, l'absence de cuisine, les défauts de ventilation et de chauffage ne permettaient pas d'offrir les meilleures conditions d'utilisation. Pour répondre à la demande de la commune, Emergence Architectures et son équipe de maîtrise d'œuvre (bureaux d'études, économiste...) ont conçu un projet de rénovation qui se veut simple et efficace tant d'un point de vue technique qu'architectural :

- **Amélioration de l'enveloppe du bâtiment** avec le doublage des murs, l'isolation de la toiture et du sol, le remplacement des menuiseries extérieures, l'isolation des combles perdus. La toiture a également été rénovée et nettoyée, comme les façades qui ont ensuite été peintes.
- **Installation d'une ventilation double flux** et d'une pompe à chaleur pour assurer une ventilation efficace et ne plus subir les problèmes liés à la condensation (sols glissants devenant dangereux). L'installation d'un système de chauffage plus récent et plus adapté au volume de la salle permet de réduire le temps de chauffe et de le rendre bien plus efficace. La consommation énergétique sera moindre pour un confort amélioré.
- **Traitement acoustique** avec un plafond en dalles acoustiques et de la toile phonique sur les murs, afin d'assurer un confort d'écoute optimum et de limiter la gêne occasionnée lorsqu'un grand nombre de personnes discutent, chantent, etc.
- **Mise aux normes du site** car la salle ne répondait pas aux normes de sécurité incendie et d'accessibilité en vigueur. Des sorties de secours, des cheminements et sanitaires pour les personnes à mobilité réduite (PMR) ainsi que des stationnements PMR ont été mis en place. Il a été également créé une zone réservée pour l'intervention d'un véhicule de secours (proche de l'auvent).
- **Amélioration du niveau des équipements** avec l'installation d'une cuisine, d'un bar rénové et rallongé avec tablette pour PMR. La toiture de l'auvent a été prolongée pour offrir un espace d'accueil extérieur protégé des intempéries. Les vestiaires et locaux annexes du foot sont entièrement remis à neuf, ainsi que la pièce avec les placards des associations. Un parquet de danse en chêne massif vitrifié a été ajouté dans la grande salle. Cette dernière bénéficiera également d'un équipement audio/vidéo de grande qualité. Enfin, les utilisateurs auront à leur disposition un mobilier neuf (tables et chaises).

A noter : la cuisine est en partie aménagée avec des équipements de l'ancienne cantine scolaire (cuisinière, hotte, lave-main...) et la commune réfléchit à mettre de la vaisselle à disposition des futurs utilisateurs.

TRAVAUX & INVESTISSEMENTS (suite)

RÉNOVATION DU FOYER (suite)



E
MERGENCE
Architectures

Laurent Sallard, Architecte DEA, Ingénieur ITA

8 Chemin du Terrou
15220 ROANNES ST MARY
Tél. 04 71 62 66 82

E-mail : sallardlaurent15@gmail.com
www.sallard-architecture.fr

TRAVAUX & INVESTISSEMENTS (suite)

RÉNOVATION DU FOYER (suite)

CHANTIER



10 mois

TRAVAUX



46 réunions de chantier

INTERVENANT



15 Entreprises cantaliennes

COÛT



500 026,27 € HT

SUBVENTIONS



359 019, 00 €

Le coût des travaux obtenu après attribution des lots aux entreprises lauréates du marché public est détaillé dans le tableau ci-dessous :

		Artisans	Montant HT marché
LOT 01	Démolitions-Maçonnerie-VRD	CROS Vincent	72 869,00
LOT 02	Charpente-Couvertures-Zinguerie	MARCENAC	25 998,45
LOT 03	Menuiseries extérieures aluminium-Serrurerie	LAUMOND	64 753,76
LOT 04	Menuiseries intérieures	BONNET Bernard	31 745,00
LOT 05	Plâtrerie-Flocage-Peinture-Plafonds suspendus	DELPON	82 317,25
LOT 06A	Carrelage-Faïence	ROUSSY CARRELAGE	44 000,00
LOT 06B	Revêtement de sol en liège	ROUSSY CARRELAGE	11 500,00
LOT 07	Electricité	LACOMBE J-O	55 488,50
LOT 08	Chauffage-Ventilation-Plomberie sanitaire	CANTAL FROID CLIM	79 303,71
LOT 09	Mobilier de cuisine-Equipement électroménager	MAGOT	8 620,00
LOT 10	Ravalement des façades	RAYNAL CANTI-CARO	23 430,60
TOTAL TRAVAUX HT			500 026,27

Pour financer ces travaux, la commune a sollicité et obtenu les subventions suivantes :

- ETAT : 222 019 € (DETR 130 792 € et DSIL 91 227 €)
- Région AURA : 45 000 €
- Conseil départemental du Cantal : 70 000 €
- Communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne (certificats d'économie d'énergie) 12 000 €
- GROUPAMA caisse locale de Roannes St Mary 10 000 €

Soit un montant total d'aides de 359 019 €, ce qui signifie que les travaux de rénovation de notre salle sont financés à presque 72 %, le reste à charge pour la commune s'élevant à environ 140 000 €.

Nous avons pu obtenir ce niveau très élevé de subventions car les travaux concernaient une rénovation énergétique de haute qualité, avec à la clé une réduction drastique des consommations. Un projet de construction d'une salle équivalente totalement neuve aurait coûté largement plus du double (sans compter l'acquisition d'un terrain, les créations de voirie et parkings), et n'aurait jamais pu bénéficier d'un tel niveau d'aides.

izs imprimerie

Bd de Lescudilliers - 13, rue du Dr Civiale - 15000 Aurillac
 imprimerie-aurillac@orange.fr - Tél. 04 71 48 15 36

AIDE AU MAINTIEN A DOMICILE

Le concept de « maintien à domicile » (MAD) des personnes âgées en perte d'autonomie ou de celles en situation de handicap englobe l'ensemble des moyens mis en œuvre pour qu'une personne puisse rester chez elle. Grâce à différentes aides à la fois humaines (aides à domicile), matérielles (aménagement de la maison) et financières, la personne dépendante peut continuer à vivre dans son logement.

C'est la situation de perte d'autonomie qui fait que toute personne peut potentiellement être concernée par le MAD. Celui-ci peut être :

- ponctuel, car faisant suite à un accident ou une maladie aiguë,
- permanent, s'il est lié à une situation de handicap, à une maladie chronique ou un âge avancé.

Vous trouverez ci dessous quelques coordonnées pour commencer à trouver de l'aide dans le domaine qui vous intéresse.

VOUS SOUHAITEZ DE L'AIDE POUR	CONTACTEZ	COORDONNÉES
Faire le ménage La préparation des repas Les soins (toilette, santé, beauté)	ADMR Association locale	3 rue Lacarrière Latour 15220 ST-MAMET LA SALVETAT 04 71 49 32 20
Vous déplacer	TRANSPORT À LA DEMANDE Communauté de communes de la Châtaigneraie	5 rue des Placettes 15220 ST-MAMET LA SALVETAT 05 71 49 33 30
Une démarche administrative	MAISON FRANCE SERVICES Communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne	5 rue des Placettes 15220 ST-MAMET LA SALVETAT 05 71 49 33 30
Aménager votre logement	OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT Communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne SOLHA ANAH DDT	5 rue des Placettes 15220 ST-MAMET LA SALVETAT 05 71 49 33 30 22 ^e rue du R.I. 15000 AURILLAC 04 63 27 67 00
Du bricolage De l'entretien paysager	Associations et entreprises privées agréées "Aide à la personne" pour bénéficier d'un crédit d'impôt	
Vous initier à l'informatique	ATELIER INFORMATIQUE Communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne	5 rue des Placettes 15220 ST-MAMET LA SALVETAT 05 71 49 33 30
Trouver une activité sportive adaptée	DÉTENTE ET LOISIRS Association locale	Voir en fin de bulletin
Faire des économies sur vos factures énergétiques Adapter votre logement à votre degré d'autonomie	CANTAL RÉNOV'ÉNERGIE ANAH DDT	Conseil Dép. du Cantal 04 71 46 49 00 22 ^e rue du RI 15000 AURILLAC 04 63 27 67 00
Pour anticiper une aide pour les situations d'urgence	Service de téléassistance Présence Verte	Antenne du Cantal 9, rue Jean de Bonnefont 15000 AURILLAC 04 71 64 48 53

Vous trouverez également une mine d'informations sur les aides grâce au Portail national d'information pour les personnes âgées et leurs proches, via le lien suivant : <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/>

ÉCOLE LABELLISÉE !

Depuis 2020, l'école de Roannes-St-Mary est labellisée E3D, c'est à dire Ecole en démarche de développement durable. Cette année, nous avons obtenu le niveau 2 de certification sur une échelle qui en compte 3.

Ce label récompense le travail réalisé depuis plusieurs années concernant l'éco-citoyenneté et la préservation de la biodiversité.

Ainsi plusieurs projets se sont succédés ou sont renouvelés chaque année : création de coin nature, limitation du gaspillage alimentaire, carré pour la biodiversité, préservation des ressources énergétiques, partenariat avec le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) de Haute Auvergne.

L'année dernière, une nouvelle étape a été franchie avec la mise en place de la Maternelle du Dehors permettant à tous les enfants de maternelle de vivre chaque semaine une matinée en pleine nature. Nous en profitons pour remercier les deux propriétaires qui ont accepté que nous investissions régulièrement leur parcelle sises dans le bois de Roannes ce qui nous a permis un réel investissement dans ce projet au long cours. Au programme, construction de cabanes, mise en place de mangeoires à oiseaux biodégradables, découverte des essences présentes dans Roannes, cycle de la nature au fil des saisons, land art et bien d'autres choses encore.



L'ÉCOLE (suite)

Les élèves des classes élémentaires ont également participé à la réévaluation de notre label. Ainsi les élèves de CM1 et CM2 de M^{me} Raton ont été lauréats du concours départemental organisé en coopération entre l'Education Nationale et la fédération de football sur le thème du joueur de foot éco-citoyen. Pour ce faire, après une séance de football sur le terrain communal, ils ont réalisé un après-midi nettoyage des rues de Roannes, sacs poubelles en main, au cours duquel plusieurs kilos de déchets ont été collectés. Ils ont aussi étudié le monde des insectes grâce à leur visite de Micropolis dans l'Aveyron et grâce à la venue du CPIE pour un inventaire des insectes aquatiques du ruisseau de Roannes.



Les élèves de CE ont quant à eux réalisé des randonnées au Lioran afin de travailler sur l'écosystème de la montagne en période hivernale et au début de l'été, ceci était en collaboration avec le CPIE.

La classe de CP a également participé à un projet avec le CPIE afin de découvrir la forêt roannaise en automne. Elle s'est aussi rendue en compagnie des CM à l'Ostal del Telh à Aurillac pour rencontrer le photographe animalier Jean-Marie Boulard et travailler sur la faune cantalienne.

ADMR DE L'ENSEIGNE

Notre association a organisé son assemblée générale le samedi 21 mai 2022 dans la salle du club de l'espoir à Saint-Mamet La Salvetat, en présence des représentants de la fédération départementale, des élus, du conseil d'administration et des salariés.

La présidente madame Soubiron a remercié le public et excusé les absents, M. le Maire Eric Février a accueilli l'assemblée.

La secrétaire Monique Lafon a fait la lecture du compte-rendu de l'assemblée générale 2020 qui s'était tenue à huis-clos le 29 mai 2021 à Omps.

Le vice-président Didier Thirez a détaillé le bilan d'activité. Il a été effectué 26 771 h soit 25 964 h en prestataire (c'est l'association qui est employeur) et 807 h en mandataire (c'est l'utilisateur qui est employeur). Les salariés ont parcouru 75 934 km. La partie la plus importante de ces heures est financée par le Conseil Départemental via l'APA (Aide Personnalisée à l'Autonomie).

Sur la commune de Roannes-Saint-Mary il a été effectué 4 677 h d'intervention auprès de 38 usagers.

La trésorière Pierrette Verdier a donné lecture des résultats financiers. Le service vie associative est en excédent de 355,33 € malgré l'absence de certaines recettes : la fête a été annulée en 2021 et le versement d'une subvention ne nous était pas parvenu en fin d'année. Le service aide à domicile est déficitaire de 10 631,72 €, cela est dû essentiellement à la mise en place au 1^{er} octobre de l'avenant 43 de la convention collective qui a engendré une hausse de certains salaires.

Le compte-rendu, les bilans d'activité et financiers ont été approuvés à l'unanimité.

Madame Soubiron a ensuite présenté son rapport

moral et d'orientation. Le nombre d'heures d'activité est en hausse (+ 600 h), et nous avons employé 26 salariés soit 18,7 ETP. Sur la commune de Roannes nous employons 4 salariées. Nous avons de grosses difficultés de recrutement et au cours de cette année nous avons eu 1 départ en retraite, 1 licenciement pour inaptitude, 3 démissions, 3 embauches en CDI et 4 en CDD pour les remplacements d'été.

4 salariées ont suivi les formations de 1^{er} secours et de secours au travail. Nous avons eu 2 réunions avec le personnel et 3 avec le conseil d'administration.

La mise en place de l'avenant 43 de la convention collective a permis une augmentation de salaire pour le personnel ayant plus de 4 ans d'ancienneté, celui des débutants a besoin d'une sérieuse revalorisation. Si nous voulons être attractifs pour recruter des candidats, et il faut également revoir l'indemnité kilométrique.

En conclusion l'année 2021 a été très difficile pour tous (personnes aidées, familles, personnel d'intervention et secrétaire), qu'ils soient ici remerciés pour leur disponibilité et leur dévouement. Il faut rester optimistes, les conditions ne peuvent que s'améliorer. Ce rapport est également approuvé à l'unanimité.

Cette année était également une année d'élections : 1^{er} collège, bénévoles, les personnes renouvelables ont été reconduites à l'unanimité

2^e collège, salariés, Mme Raynaud ne souhaitant pas renouveler son mandat et Mme Courchinoux ne faisant plus partie du personnel, ont été remplacées par Sabine Vermeil et Nathalie Armandie.

Merci d'avance de réserver le meilleur accueil aux salariés et bénévoles qui viendront vous proposer le calendrier 2023.



**Notez bien
la prochaine
fête
annuelle**

**4 et 5 mars
2023
à Vitrac**

ASSOCIATION FRANCE ALZHEIMER



France Alzheimer et Maladies Apparentées est la seule association reconnue d'utilité publique, dans le domaine de la maladie d'Alzheimer et des Maladies Apparentées.

100 associations départementales, dont une dans le Cantal, réunies en union nationale, assument une présence au plus près des familles confrontées à la maladie.

Depuis septembre 2022, Marylène BARRIERE CALME-JANE, entourée de quelques bénévoles, active l'antenne Chataigneraie pour l'association cantalienne, afin de déployer sur notre territoire les objectifs et

actions définies par l'association : accompagner, soutenir, orienter par :

- information au grand public par des conférences,
- écoute téléphonique ou sur RDV au domicile des familles concernées,
- entretien individuel par un psychologue,
- formation des aidants,
- cafés mémoire,
- actions de convivialités,
- ateliers relaxations.

En 2022, en France, 1,2 million de personnes sont atteintes par une maladie neurodégénérative. 220 000 nouveaux cas sont diagnostiqués tous les ans. 3 millions minimum de malades sont annoncés en 2050 !

Malgré ce développement exponentiel, cette pathologie reste taboue.

L'association œuvre à déconstruire les préjugés, à modifier le regard porté sur la maladie par les citoyens afin de changer le chemin de vie de celles et ceux qui sont confrontés à cette expérience douloureuse.

TOUS CONCERNES, TOUS MOBILISES, EN CHATAIGNERAIE

est le slogan diffusé lors des conférences réalisées sur le territoire. En effet, c'est par la prise de conscience et la mobilisation du grand public, des professionnels de santé, des élus et des associations que nous pourrions prendre le contre-pied des maladies neurodégénératives.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le : **06 16 54 42 98** du lundi au vendredi de 9h à 12h.



LE TRI

La Châtaigneraie Cantalienne étend les consignes de tri à **TOUS LES EMBALLAGES**. Dorénavant, tous les plastiques, les barquettes polystyrène, sacs, sachets, films, tubes, filets, poches, pots de yaourts, de crème, de cosmétique, pourront être triés comme les autres EMBALLAGES. Et aussi les dosettes de café, capsules de bouteilles, plaquettes de médicaments vides, pots de fleurs plastiques ...

Tous les emballages en plastique



Les bouteilles



Les flacons et bidons

NOUVEAU



Les sacs, sachets et films plastique



Les pots, boîtes et barquettes

PRIVILÉGIOS LES CIRCUITS COURTS

Par nos choix alimentaires nous veillons à préserver notre santé. Mais nous avons en même temps le pouvoir d'agir en faveur d'un environnement de qualité :

- en faisant vivre nos campagnes par le soutien à son activité économique,
- en économisant de l'énergie via un transport des produits bien plus limité,
- en évitant les intermédiaires de la filière donc pour une rémunération plus juste du producteur.

Les achats effectués auprès des producteurs locaux offrent l'occasion de se renseigner sur les modes de production et ainsi orienter nos choix en toute connaissance de cause.

Savez vous que dans votre commune, vous pouvez trouver :

- Des volailles fermières
EARL de VERNIOL - Mme et Mr BOUSSAROQUE
Route de Mastrebuis - TEL: 07 63 56 37 81
- Des légumes de saison et colis de bœufs
GAEC ELEVAGE THERON
8, lieu-dit Poujol - TEL: 06 48 48 28 25
- Du veau de lait élevé sous la mère
Sébastien GIRE
22, lieu-dit Cazolat - TEL : 06 70 53 31 31
- De l'agneau, colis et merguez
GAEC ELEVAGE LHERITIER
La Fontie - TEL : 06 89 10 66 92
- De l'agneau, du chevreau, colis et merguez
Julien LALANDE
lieu-dit Puy Lafon - TEL : 07 85 36 28 25

LE RAGONDIN

Le ragondin est une espèce de rongeur pouvant peser jusqu' à 7 kg et mesurer 52 cm.

Au 19^e siècle il est arrivé d'Amérique du sud car l'Europe convoitait sa fourrure jusqu'à ce que les notables se lassent de ce poil. Les élevages furent stoppés et les animaux remis en liberté.

Ils se sont si bien acclimatés à leurs nouvelles conditions climatiques et géographiques qu'ils se sont multipliés jusqu'à être envahissants et nuisibles, une femelle pouvant avoir trois portées de 7 petits par an.

Un animal nuisible

Sur les berges des cours d'eau, ses milieux de prédilection, il creuse des longs terriers entraînant une déstabilisation et érosion de celles-ci. Friand de maïs, de blé et toutes sortes de légumes, il peut faire des dégâts considérables dans les cultures. Il déstabilise l'écosystème aquatique par sa surconsommation de plantes et la destruction de nids d'oiseaux. Il peut également être porteur de maladies transmissibles à l'homme et à d'autres animaux comme la leptospirose. Comme ses prédateurs naturels sont les alligators, caïmans ou pumas, des moyens de lutte sont mis en place pour limiter sa prolifération.

En France, il est inscrit sur la liste des animaux susceptibles d'être classés nuisibles donc être chassés.

Il prend quelque fois le nom de lièvre des marais et si cela vous tente une fois chassé il peut être cuisiné et dégusté.

Recette

Ingrédients pour 6 personnes :

- 2 kg de viande en morceaux
- 500 g de tomates
- 2 oignons
- 2 gousses d'ail
- 1 poireau
- 1 kg de pommes de terre
- 2 carottes
- 1 branche de céleri
- 1 bouquet de persil
- 10 cl de vin
- poivre et sel



- 1 - Faire revenir les morceaux de viande à feu vif avec un peu d'huile d'arachide réserver quand ils sont bien dorés.
- 2 - Faire revenir les légumes : carottes, oignons, poireaux et céleri à feu vif pendant 5 min.
- 3 - Ajouter les tomates, ails, persil et bouquet garni, assaisonner.
- 4 - Baisser le feu et laisser mijoter 5 min.
- 5 - Rajouter la viande, mouiller avec du vin rouge, porter à ébullition puis laisser cuire 45 min. à feu moyen.
- 6 - Ajouter des pommes de terre, poursuivre la cuisson 25 min. environ.

Vous pouvez déguster.

SUPPRESSION DES BENNES SITUÉES PRÈS DU LOCAL TECHNIQUE

Eu égard aux incivilités permanentes et répétées qui se produisaient au niveau des bennes, la municipalité a décidé de les supprimer. Elles étaient à l'origine un dépannage, un service de proximité. Or des remorques entières y étaient déversées, certains artisans les utilisaient pour se débarrasser de leurs déchets si bien que les employés communaux passaient deux journées par semaine à trier et à emporter le tout à la déchetterie.

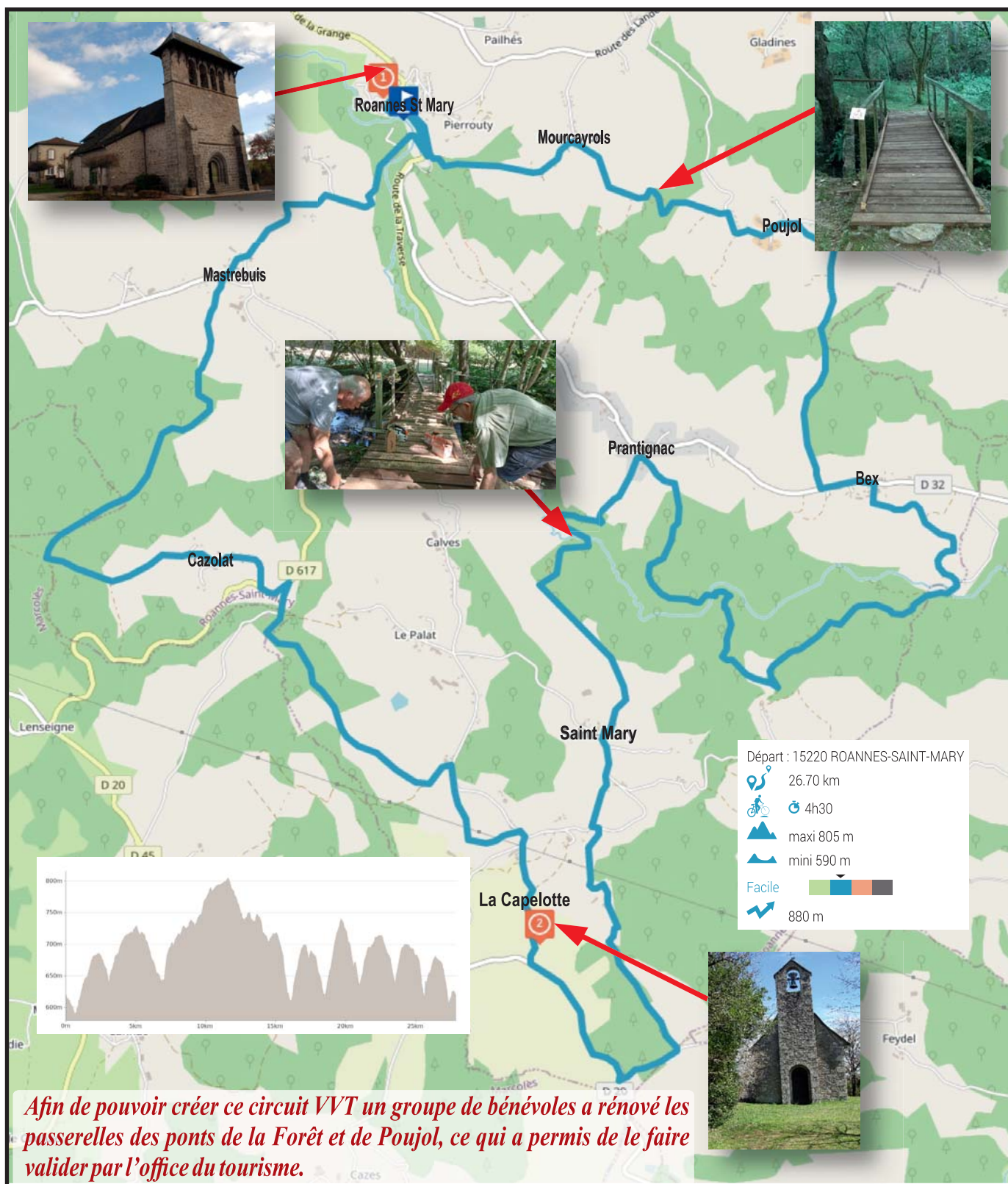
Lorsque vous avez attelé votre remorque allez jusqu'à la déchetterie de Saint-Mamet avec votre facture « collecte et traitement des déchets ».

Les incivilités des uns privent toute la population d'un service. Dommage !

NOUVEAU CIRCUIT VTT « LE ROANNES »



Départ du bourg : prendre le premier chemin à droite face à l'école et suivre le balisage (photo ci-joint). Obliquer à droite pour prendre la route du Martinet de Roannes, puis les Croizilles, route de Mastrebuis, le bois de Go, Cazolat, les Trois Moineaux, Lespines et enfin la Capelotte. Prendre alors la D20 sur environ 1 km puis tourner à droite en direction de Marquet. Suivre la route et à la croix, prendre le chemin de terre jusqu'à Saint Mary. Au milieu du village, prendre le chemin des Frajets jusqu'à Prantignac, puis prendre le chemin à droite jusqu'à Bex. Emprunter alors la D 32 et obliquer sur le premier chemin de terre à droite, jusqu'à Poujol. Traverser le village et à la dernière maison prendre le chemin à gauche jusqu'à Mourcayrols. Prendre la route à droite puis le chemin de terre et revenir au bourg de retour Roannes.



LES ÉVÉNEMENTS

CÉLÉBRATION DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie a eu lieu Place de la Mairie.

Les enfants ont déposé la gerbe au pied du monument aux morts.

En plus d'être le jour anniversaire de la signature de l'armistice de 1918 et de la « commémoration de la victoire et de la paix », la loi du 28 février 2012 étend l'hommage à tous les morts pour la France, que les conflits soient actuels ou anciens.

C'est pourquoi ont été cités le maréchal des logis-chef Adrien Quélin et le brigadier-chef Alexandre Martin, tombés au Mali cette année. Même si ces faits nous sont étrangers bien que plus proches de nous, ces jeunes étaient eux aussi des fils, des pères, des époux, des frères... Ils sont morts pour la France.

Deux lettres émouvantes de poilus ont été lues par deux jeunes de la commune.

Monsieur le Maire a donné lecture du message ministériel ; s'en sont suivi la minute de silence, la sonnerie aux morts et la Marseillaise.

Après ce moment d'intense émotion, le pot de l'amitié a été le bienvenu.



FORUM DES ASSOCIATIONS



Le 3 septembre 2022 s'est déroulé le forum des associations dans la cour de l'école, sur le terrain de pétanque et celui de foot, ainsi qu'autour du local de chasse.

Étaient présents :

- L'Amicale des aînés.
- L'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA)
- L'Association des Parents d'Elèves (APE)
- Le Carreau roannais
- Le Comité rural de Saint-Mary
- Le Comité des fêtes
- Les Copains musiciens du mardi
- Détente et loisirs
- Le Don du sang

- L'Étoile Sportive Roannaise (ESR)
- Familles Rurales
- Association de randonnée
- La Pastourelle

La plupart des associations avaient réalisé des expositions de photos où chacun a pu évoquer des souvenirs. Ces expositions ont permis de mettre en valeur les activités organisées au cours des années précédentes.

Durant cette après midi ensoleillée étaient proposées quelques animations :

- la pêche aux canards par l'APE,
- le chamboule tout, le palet breton et le jeu traditionnel de quilles par le Comité rural de Saint-Mary,
- le jeu d'adresse et initiation à la pétanque par le carreau roannais,
- une démonstration de fabrication de paniers par Familles Rurales,
- des ateliers installés pour la découverte du foot par l'ESR,
- Les Copains Musiciens du Mardi nous ont également offert un intermède musical.

L'après-midi a été clôturée par un repas proposé par l'ACCA.

Ce premier forum n'a guère touché que les personnes déjà investies dans les associations. Nous pouvons déplorer la quasi absence des habitants de la commune.

Cependant cette rencontre a permis aux membres des différentes associations de mieux se connaître, d'échanger et de partager un moment très convivial autour d'un bon repas.



Le marché de Noël aura lieu le **DIMANCHE 18 DECEMBRE**
à partir de 10h jusqu'à 18h sur la place de la mairie.
Les exposants et les associations vous y attendent nombreux.

LES ÉVÉNEMENTS (suite)

FÊTES DES PLANTES

« Cultivez un potager, ce n'est pas seulement produire des légumes, c'est apprendre à s'émerveiller du mystère de la vie. »

Pierre Rabhi

« Le spectacle de la nature est toujours beau »

Aristote



La commission vie locale et l'aide de bénévoles vous invite à participer aux "Mystères du jardin" le 6 mai 2023.

MAISONS FLEURIES



Le samedi 22 octobre à 11h salle du conseil, la commission animation a remis les prix du concours des maisons fleuries. Chers lauréats, par votre dynamisme, votre créativité vous contribuez non seulement à l'amélioration du cadre de vie mais vous mettez également nos villages en valeur.



Catégorie : ENCLOS FLEURIS

- 1^{er} Prix : M. et Mme François SALLES - 15 Belmont
- 2^e Prix : M. Jacques ROUCHET - 1 chemin de Moynac haut
- 3^e Prix : M. et Mme Gilles SERRE - 24 route de Madunhac
- 4^e Prix : M. et Mme Patrice PEYRISSAC - 1 Lespertes
- 5^e Prix : M. et Mme Jean-Pierre LAVERGNE - 4 Gladines

Catégorie : BALCONS ET TERRASSES

- 1^{er} Prix : M. et Mme Alain CASTANIER - 4 chemin de Pierrouty - Pailhes Bas
- 2^e Prix : M. et Mme Pierre BOURGADE - 9 Calves
- 3^e Prix : M. Raymond MALVEZIN et Mme Betty TAURAND - 2 route de Puech Lafon
- 4^e Prix : M. Fabrice SEGUIN et Mme Audrey ESTEYRIES - 10 impasse Pessou Longuo - La Course du Mouton
- 5^e Prix : M. et Mme Didier MUNOZ - 17 route de la Traverse - Le Bourg

Catégorie : FENETRES ET MURS

- 1^{er} Prix : M. et Mme André MONREYSSE - 19 route de Montmulo
- 2^e Prix : M. et Mme Alain BOUDOU - 13 Calves
- 3^e Prix : M. et Mme Patrick GLADINES - 15 route de Madunhac
- 4^e Prix : M. et Mme Jean-Claude SAUVAGET - 5 route de la Grange - Le Bourg
- 5^e Prix : Mme Marcelle GARRIGOUX - 7 place de la Mairie

Catégorie : ENCLOS VEGETALISÉS

- 1^{er} Prix : M. et Mme Jean-Marc BROMET - 1 Griffeuilles
- 2^e Prix : M. Raphaël CANIS et Mme Carole DROMAIN - 13 Saint Mary
- 3^e Prix : M. et Mme Philippe HARDY - 12 Cazolat.
- 4^e Prix : M. et Mme Jean-Baptiste COUDERC - 3 Mourcayrols
- 5^e Prix : M. et Mme Jean-Louis ROUCHET - 22 route de Madunhac

LES NOMINÉS

- M. Julien FAU - 12 Monloubou
- M. et Mme Jean-Louis THERON - 8 Pujol
- M. et Mme Alain BARBET - 10 route de Madunhac
- M. et Mme Robert LABROUSSE - 5 route des Chênes - La Course du Mouton
- M et Mme Hervé LHERITIER - 2 la Fontie
- M. Marcel LACOSTE - 8 la Croix
- M. et Mme Didier BOUSSAROQUE - 31 route de Mastrebuis
- M. et Mme Albert BADUEL - 2 Marquet
- Mme Chantal LABORDE - 17 chemin de Badiniac - Madunhac
- M. Benjamin CODIS et Mme Cécile LAUMOND - 1 chemin de la Prade - Cazolat
- M. et Mme François MAFFRE - 1 Lacassagne
- Mme Denise MAZEL - 2 chemin de la Fontaine - Prantignac
- M. et Mme Denis TRANIER - 9 Belmont
- Mme Odette FEL - 8 route des Landes - Monloubou
- M. Jean-Marie MALVEZIN - 12 Prantignac
- M. Philippe LACASSAGNE et Mme Murielle DELORT - 16 La Croix
- M. et Mme André CEGUIN - 20 route du Vieux Pont - Pont du Bex

COUP DE COEUR POUR UN SITE REMARQUABLE : Mme Charlotte PEYRUSSAN - 11 route de la Traverse - Le Bourg

LES COMMERCES

LA BOULANGERIE



Merci à la boulangère de Marcolès, Mme Sandra Ripp, de tenir ce dépôt provisoire, dans l'attente pour la commune de trouver une solution définitive. Ouverte du mardi au dimanche de 7 h 30 à 11 h (fermeture le jeudi matin), la boulangerie propose également des pâtisseries le samedi et le dimanche (sur réservation les autres jours). Mme Ripp a mis en place une petite épicerie de dépannage. Elle va également préparer des bûches de Noël, à réserver jusqu'au 15 décembre. Tel. 09 73 25 06 96



Le 1^{er} novembre dernier s'est ouvert un nouveau restaurant au coeur du bourg. Katia et Fabienne ont en effet pris la gérance de l'ancien hôtel restaurant Fau pour tenir leur restaurant « Sal'air Bon ». Leur souhait est de participer activement à l'animation de la commune en se concentrant dans l'immédiat sur le bar et les repas. Si l'établissement ferme un jour et demi par semaine en cette saison,



ce ne sera pas la même chose en période estivale. L'équipe est toujours à l'écoute des demandes des clients et peut par exemple proposer des repas pour des groupes à partir de 20 personnes le dimanche (arrhes demandées). Un menu à thème sera préparé par mois ; Katia en cuisine propose également des plats à la carte ainsi qu'à emporter. Nous souhaitons une très cordiale bienvenue à nos deux nouvelles restauratrices, n'hésitez pas à aller découvrir leurs menus, car ça n'a pas seulement l'air bon... - Tel. 04 71 48 42 59



PHOTOGRAPHE - SOLÈNE RONGIER

Depuis début novembre, Mme Rongier s'est installée dans son nouveau studio place de la mairie, dans un local que la commune lui loue. Elle a temporairement stoppé les photos d'événements (mariages, baptêmes...) pour développer sa nouvelle offre de portrait « fantaisie ». Elle propose aussi les photos de grossesse, naissance et portrait en tout genre. Elle souhaite ainsi mettre à profit son imagination sensible en créant des moments de partage autour de la réalisation de portraits teintés d'une certaine féerie.

Elle travaille pour l'instant uniquement sur RDV, en studio ou en extérieur, et dispose de tenues et accessoires afin de personnaliser les portraits. Elle est en cours d'agrément dans le but de pouvoir proposer les photos d'identité. Contacts : 06 40 91 75 82 / solene.rongier@laposte.net / Facebook et Instagram « s.rphotographie »

Les dernières tendances

pure nature

inspiration...

Jardin d'intérieur

Tabouret

Table Salto

Tabouret Olaf

Éclairage vertes

1.2gumies

Sièges à grande

CUISINELLA

Des cuisines qui donnent envie.

OU LE RETOUR À L'ESSENTIEL

8, AVENUE DU GARRIC - AURILLAC
TÉL. 04 71 49 11 97

CCAS

Le repas du CCAS est volontairement décalé dans l'agenda. Il aura lieu dans le courant de janvier afin de profiter de la nouvelle salle rénovée. Les colis eux aussi seront distribués en janvier. Bonnes fêtes à tous.



FAMILLES RURALES

Présidente :
Véronique CUISINIER DELISLE

2022 a enfin été le retour des sorties, des retrouvailles, de la convivialité tant attendues par un grand nombre d'entre nous. Nous avons commencé cette année avec notre traditionnelle chasse aux œufs. Le lieu cette fois ne fut pas au centre de loisirs mais à la Capelote à St-Mary. Ce bel après midi de lundi de Pâques s'est clôturé par un goûter et une photo de nos chercheurs d'œufs.

Nous étions présents à la fête votive en tenant un stand de crêpes et gaufres. Nous avons également proposé une structure gonflable et du laser game, les deux étant encadrés par les animateurs du Woopsy parc de Mauriac.

Nous avons décidé de mettre en place pour la première fois un stage de vannerie de 3 jours au mois de novembre, suite à des demandes d'habitants de Roannes. C'est un stage animé par 2 bénévoles de l'association des paniers de Montsalvy. Tout le matériel est fourni par l'association, vous n'avez plus qu'à fabriquer et à la fin du stage, vous repartez avec un panier fini. Ce sera très probablement une action à renouveler en 2023, sur une période de vacances scolaires cette fois.

Le 4 décembre a eu lieu notre vente de sapins sur la place de la mairie, de 9h à 12h. Nous fonctionnons toujours avec un bon de commande, que vous pouvez télécharger sur le site de la mairie ou utiliser les affiches déposées dans les commerces. Pour la seconde année consécutive nous avons proposé des sapins avec socle ou sans. Lors de cette vente, nous avons cette année pour la première fois participé au TELETHON. Une urne était disponible pour les dons ainsi que pour l'achat de petits objets réalisés par des habitants de Roannes.

Enfin nous clôturerons notre année avec le marché de Noël où nous tiendrons un stand de crêpes et gaufres.

L'association renouvelle pour 2023 son aide financière substantielle aux ados de Roannes qui souhaiteraient se former au BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animation) : nous leur proposons une aide de 500 €, soit environ la moitié du coût de cette formation.

Le corps enseignant et les enfants ont fait part à la mairie de leur souhait de redonner à la cour de récréation une ambiance plus conviviale et d'en faire un lieu de vie plus posé, amical, plus récréatif. Ils ont ainsi proposé d'investir dans du mobilier



tout simple (bancs, table...). Suite à cette demande Familles Rurales a donc décidé de participer financièrement à l'achat de 2 bancs originaux (qui s'enroulent autour d'un poteau ou d'un arbre) et d'une table banc recouverte d'un plan de travail ardoise pour dessiner avec des craies. L'association fera donc un don de 3 500 € à la mairie.

Nous nous réjouissons de cette fin d'année dynamique mais qui ne demeure possible qu'avec des bénévoles. C'est pourquoi je remercie tous les bénévoles de l'association et souhaite fortement de nouveaux adhérents plein d'énergie et d'idées à nos côtés.

En plus des autres activités habituelles, nous préparons les projets suivants pour l'année à venir :

- nous aurons tout début mai 2023 la fête des plantes autour d'échanges de graines, plants, arbustes, il y aura des ateliers de compostage et sur les pratiques de jardinage plus vertueuses, des balades de découverte des plantes comestibles etc. Cette fête se prépare en étroite collaboration avec la commission « vie locale » et les autres associations communales volontaires.

- un voyage à Collonges-la-Rouge organisé début juin 2023. Le tarif comprendra les visites, le repas et le transport.

Nous remercions la municipalité pour son aide financière et l'accompagnement par son personnel.



ACCA



Président : Jean-Paul MONDOR

Tél. 06 87 31 26 61

Vice-président : Lionel COMBE

Trésorier : Geoffrey GUIRBALDIE

Secrétaire : Philippe LAFON

L'assemblée générale s'est déroulée au mois de juin. Au cours de celle-ci il a été décidé de lâcher 200 faisans, 200 perdreaux et 6 couples de lièvres reproducteurs des pays de l'est.

Le plan de chasse est de 40 chevreuils. Les déterreurs et les piégeurs se dévouent pour réguler les populations de nuisibles renards, blaireaux, martres, ragondins. Le nombre de cartes est légèrement en baisse. Pour cette nouvelle année l'ACCA a fait l'acquisition de 5 miradors, ces équipements servent à améliorer la sécurité lors des battues.

Lors du forum des associations, les chasseurs ont organisé un repas où les associations se sont retrouvées pour un moment très convivial.

En tant que président je tiens à remercier les propriétaires, les agriculteurs et les membres de l'ACCA ainsi que la municipalité. La cohabitation entre les chasseurs, les vététistes mais aussi les randonneurs, les cavaliers... ne doit pas se transformer en conflits d'usage. La nature n'est pas à tout le monde mais chacun doit pouvoir y exercer sa passion en toute sécurité et dans le respect des autres.



ÉTOILE SPORTIVE ROANNAISE

Président : Romain BOURGADE
Tél. 06 89 16 37 57

La saison dernière s'est terminée en apothéose pour notre équipe par une première place de notre poule de D4. La montée cet été en D3 s'est accompagnée d'un renouvellement des licenciés, notamment chez les dirigeants. Romain Bourgade préside dorénavant seul le club. Pour fêter cette promotion sportive, un nouveau maillot a été confectionné avec tous les sponsors. De jolis filets tout neufs garniront les buts. Fernand Escarpit renforce l'accompagnement de l'équipe chaque dimanche. Le passionné Gérard Achard revient à son club seconder le coach Christophe Sereysol aux entraînements. L'objectif de cette nouvelle saison consistera à se maintenir le plus tôt possible.

Stéphane Courbouleix remontera au printemps son équipe de vétérans (nés avant le 01/01/88). Les intéressés seront les bienvenus, même s'ils sont déjà licenciés dans un autre club. Vous pouvez contacter Stéphane au 06 72 76 84 18.

De nouveaux locaux attenants au terrain (vestiaires, douches, local arbitre, local réunion joueurs ...) doivent être livrés par la municipalité en fin d'année.

Le club compte bien de nouveau goûter au « repas de Noël », et relancera son concours de belote cet hiver. Le calendrier annuel de l'association sera de nouveau proposé aux Roannais par les joueurs eux-mêmes. Faites leur bon accueil.

Merci encore aux divers sponsors et à la municipalité pour leur aide indispensable.



ASSOCIATION DES SAGES-FEMMES

Présidente : Anne DABERNAT - Tél. 07 68 04 62 43
annedabernat@gmail.com

L'association des sages femmes du Cantal s'est créée en 2020 dans le but de partager les connaissances, les ressources et l'expérience des sages-femmes du Cantal. L'association se réunit plusieurs fois par an pour se transmettre ce que les sages-femmes apprennent lors de congrès, stages, formations ou sur le terrain au cours de leur expérience professionnelle et personnelle. Elle organise aussi dans le Cantal des formations pour ses adhérents. Après 2 années marquées par la pandémie et les difficultés de recrutements des sages-femmes, l'association se dynamise et relance de nouvelles sessions de formations pour l'année à venir.



APE

Présidentes : Caroline BELDA et Sophie RUMEL
ape.roannesstmary@orange.fr



Pendant l'année scolaire 2021/2022, les enfants de l'école ont pu participer aux différentes activités proposées par l'équipe pédagogique : poney, sorties au cinéma, spectacle de Noël, piscine, sortie raquettes ainsi que les sorties à Micropolis, à Ostal del Telh, à Onirika, abonnements...



L'association des parents d'élèves a pu soutenir financièrement ces activités par différentes manifestations : tombola, ventes de chocolats, calendriers, photos de classe, livres de recettes, marché de Noël, carnaval...

En juin 2022, la fête de l'école a pu se refaire : des olympiades ont été réalisées. Petits et grands ont pu participer.

Après une « journée des copains » réussie en septembre 2021 à l'accrobranche de Rénac, l'APE a reproposé une journée qui s'est déroulée le 17 septembre 2022 au centre Miny's toons où 80 enfants de l'école se sont bien amusés.

Pour l'année scolaire 2022-2023, l'équipe enseignante prévoit des sorties et activités pour améliorer le quotidien de nos enfants : cinéma, interventions du CPIE (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement), spectacles des JMF (Jeunesses musicales de France), spectacle de Noël, poneys. Un voyage scolaire est en réflexion...

L'association planifie pour cette nouvelle année : la vente des calendriers, de chocolats pour Pâques. Le quinzaine sera de retour le 29 janvier 2023, ainsi que le carnaval qui se déroulera le 25 mars 2023.

Nous invitons les gens à venir nous rencontrer à l'occasion du marché de Noël le 18 décembre 2022, ainsi que lors de la fête patronale pour notre activité « VTT extrM tripoux ».

Comme chaque année, nous invitons tous les parents qui le désirent à se joindre à nous pour faire vivre notre petite association.

Pour contacter l'APE :

- ape.roannesstmary@orange.fr
- ou sur notre page facebook «APE de Roannes St Mary»

Pour finir, nous remercions la municipalité et les agents communaux pour leur aide tout au long de l'année.

Belle année scolaire à tous les enfants !

LES ASSOCIATIONS (suite)

NOUVELLE ASSOCIATION DE RANDONNÉE

Président : Jean-François CYPHERES. Tél. 06 81 51 24 55

Secrétaire : Louis GIMBERGUES / Trésorier : Christian BOURGADE

L'assemblée constitutive de cette nouvelle association s'est déroulée le 16 Novembre 2022 en mairie.

Les statuts de l'association ont été débattus, des décisions restent en suspens. Les démarches administratives sont en cours de finalisation.

L'association s'est donné pour buts de pratiquer et promouvoir l'activité de randonnée et aussi de participer à l'entretien et à la remise en état de chemins sur la commune.



LE CARREAU ROANNAIS

**Président : Patrice MOREAU
Tél. 06 08 30 16 73**

Pour l'année 2022, le CARREAU ROANNAIS a recommencé à être cette association dynamique et conviviale participant à la vie du village :

- Concours de la fête patronale,
- Concours du mardi (toujours plus de participants),
- Forum des associations,
- Invitation de clubs pour une journée amicale,
- Mais aussi les vendredis soir entre nous pour une soirée sympa.

Nous participons aussi aux compétitions officielles :

- championnat des clubs 1^{ère} et 2^e divisions seniors,
- vétérans + 60 et + 65 ans ainsi qu'une équipe féminine et une équipe masculine.

Une équipe masculine et une féminine ont participé à la coupe du Cantal.

A noter que l'équipe vétérans + 60 ans menée par son capitaine Jacques LESCURE a participé aux finales du championnat des clubs. Elle s'est classée 3^e au niveau départemental.

Pour l'année 2023, en espérant quelques adhérents de plus, nous renouvellerons les animations de 2022 avec comme projet en plus de préparer une journée pétanque pour tous (élus, associations etc.), toujours dans un cadre convivial, amical et agréable car la pétanque c'est surtout ça !!!

Si la pétanque vous intéresse n'hésitez pas à nous contacter.



DÉTENTE ET LOISIRS

Présidente : Michèle GIMBERGUES

Tél. 06 30 04 27 56 / detente.loisirs15@gmail.com



L'association Détente et Loisirs avait été mise en sommeil deux ans pendant la période du Covid. Elle a renouvelé son bureau et les activités sont relancées pour la saison 2022-2023.

Lors de la dernière AG il était question de dissoudre l'association puis nous avons décidé de la relancer dans l'espoir que cela marche et surtout que nous ayons assez d'adhérents pour mettre en œuvre cette activité.

Sous le signe de l'amitié une AG s'est tenue le 7 novembre 2022 pour renouveler le bureau. Sandrine Castan présidente ne renouvelle pas son mandat et passe le relais à Michèle Gimbergues et à son équipe. "Je remercie les membres du nouveau bureau pour leur engagement et pour la reprise de la gym à Roannes".

Pour la saison 2022-2023 les activités proposées sont la gym douce pour tous.

A présent, il existe deux groupes. Le premier groupe de 18 participants a été mis en place le vendredi matin à 9 heures. Cette séance connaît un vif succès et nous pouvons dire que nous comptons parmi les adhérents 3 hommes ce qui est une première pour la gym à Roannes.

A la demande des personnes qui travaillent, un deuxième groupe de 11 personnes a été créé le lundi soir à 18h30. Ce groupe est aussi très sympa et nous permet de satisfaire un public plus jeune. Ainsi, nous avons 29 adhérents à ce jour.

La cotisation unique est de 80 € par adhérent et l'on peut participer aux deux séances .

S' agissant des manifestations annexes, pour cette année l'association se limite à la gym pour tous .

Enfin, je remercie les personnes de la mairie qui ont aidés pour relancer cette activité.



LA PASTOURELLE

Président : Serge COMBELLES
Tél. 06 47 65 23 79 / courrier@lapastourelle.org

Bilan de l'année 2022

L'année 2021 s'est terminée par l'assemblée générale le 26 novembre avec le renouvellement du bureau. Le 10 décembre, les membres de la Pastourelle se sont retrouvés autour d'un repas avec la dégustation de la bûche de Noël.

Les répétitions ont repris dès le 4 février cette année ; nous avons dégusté la galette des Rois dans la salle du centre de loisirs, en attendant la fin des travaux du foyer.

A ce jour, nous avons effectué 13 prestations :

- le 14 avril à l'hôtel Family de Vic sur Cère,
- les 27 et 28 mai à Buzençais dans l'Indre,
- le 5 juin lors de la fête du pain à Vézac,
- le 19 juin à la fête de la commune,
- le 3 juillet fête de Mourjou,
- le 24 juillet à St Jacques des Blats,
- le 30 juillet à St Santin Cantalès,
- le 14 août fête à St Mamet la Salvetat,
- le 8 octobre à l'EHPAD de Maurs,
- 5 spectacles au centre de vacances la Châtaigneraie de Maurs,
- un spectacle le 14 novembre à la maison de retraite de Limagne, dans le cadre de l'Automne de la Flamboyance.

Le point fort de cette année a été la sortie sur Buzençais, où nos amis les Pastoureaux nous ont conviés avec un groupe de bretons à fêter les 10 ans d'existence. Lors de ce week-end de l'Ascension, la convivialité et la bonne humeur étaient au rendez-vous.

Début septembre, en partenariat avec la municipalité et d'autres associations, nous étions présents lors du forum. Si la présence des habitants de la commune était bien réduite, la rencontre avec les autres bénévoles fut riche et fructueuse. Merci pour cette initiative qui devrait être reconduite.

Du 22 au 25 octobre, la Pastourelle a organisé un séjour en Espagne, à Tossa del Mar, pour récompenser la saison.

Nous remercions toutes les danseuses et tous les danseurs présents lors des manifestations, sans oublier nos musiciens sans qui rien n'aurait été possible. Merci également à la municipalité qui, malgré la situation actuelle, nous permet d'utiliser une salle pour répéter et aussi nous retrouver et partager notre passion.

Enfin nos remerciements s'adressent à toute l'équipe qui œuvre au bon fonctionnement de l'association.

Si l'envie vous prend de venir nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements par téléphone au 06 47 65 23 79. Vous pouvez également prendre RDV via notre page Facebook.



LES COPAINS MUSICIENS DU MARDI

Président : Michel SEREC - Tél. 04 71 62 64 46
lescopainsmusiciens@orange.fr
<http://copains-musiciens-du-mardi.e-monsite.com/>



Une année 2022 musicale à souhait :

- Reprise des répétitions le 3 Février 2022,
- Assemblée Générale le 26 Février suivie d'un repas à Marcolès,
- 3 réunions,
- Taïtou Jordane suivi d'un repas avec l'animateur,
- Carnaval organisé par l'APE de Roannes-St-Mary, défilé dans le bourg avec les enfants,
- Bal du printemps à Vitrac,
- Rencontre avec les musiciens de la Haute Auvergne à Lavastrie,
- 2 soirées dansantes à Brouzac,
- Sortie en Aveyron,
- 18 juin Aubades à Roumégoux toute la journée,
- Fêtes Roannes-St-Mary, La Capelotte St Mary, Arnac,
- Fête de la Musique au restaurant le Portail Bas Marcolès,
- 2 thés dansants à La Montade,
- Repas champêtre EHPAD Montsalvy,
- 2 animations au plan d'eau du Rouget,
- Forum des associations Roannes St Mary,
- Banquet de l'amicale des anciens pompiers du Cantal,
- Goûter des aînés et bal à Vic-sur-Cère,
- Petite animation musicale avec les enfants du centre de loisirs de Roannes,
- 17 décembre soirée dansante gratuite à Brouzac Aurillac,
- 18 décembre dans le cadre du marché de Noël, à Roannes-St-Mary :
- concert à l'église de 15h à 17h,
- chants de Noël par les enfants de l'école,
- 31 décembre réveillon AMCA15 La Montade.



En 2023

- Repas CCAS Vic-sur-Cère,
- BAL "GRATUIT" mensuel, salle d'activités Brouzac Aurillac,
- 22 janvier, 19 février, 28 mai, 10 septembre, 12 décembre : thés dansants ACMA15 association de La Montade Aurillac,
- Répétitions : salle du centre de loisirs le jeudi de 14h à 17h, tous les quinze jours.

Buts de l'association :

- regrouper les musiciens amateurs de musique traditionnelle et populaire,
- pratiquer toutes sortes d'instruments,
- partager des connaissances musicales dans un esprit amical et convivial,
- organiser des animations diverses.

Merci à la Mairie pour son aide et son soutien.

COMITÉ DES FÊTES

Présidente : Béatrice JARRY Tél. 06 82 88 75 48
Trésorière : Véronique MUNOZ / Secrétaire : Cindy DALLA VALLE



Le Comité des Fêtes est une association à but non lucratif, composée de bénévoles participant à l'animation au bénéfice de la population de la commune. Son but est d'animer la commune par l'organisation de fêtes et de manifestations.

Malgré les incertitudes liées aux évolutions de la pandémie, nous avons maintenu notre marché de Noël du 19 décembre 2021 qui a connu un fort succès. Ce sont plus de 600 personnes qui se sont retrouvées place de la Mairie. Le Père Noël a déambulé entre les 15 stands dont certains tenus par des associations de la commune, tout cela dans une ambiance bon enfant.

L'animation principale, c'est la Fête Patronale du 17, 18, 19 juin 2022, avec la participation d'associations de la commune. Nous avons proposé diverses activités sur les trois jours, programme sous le signe de la convivialité et le plaisir de se retrouver. Cette année, la Fête a été belle, vu l'affluence au repas du samedi soir à l'école et la présence de nombreux habitants de la commune sur les trois jours. C'est une réussite et une satisfaction pour les bénévoles de voir cette mobilisation pour la fête.

Merci à la municipalité pour sa participation au feu d'artifice et l'aide apportée par les agents, au bon accueil réservé lors du passage du programme ; principale recette pour l'organisation des festivités. Il faut avant tout remercier l'effort participatif des personnes qui de près ou de loin apportent leurs contributions à l'organisation de ces événements.

Dimanche 18 décembre de 10 heures à 18 heures, nous vous attendons nombreux pour notre marché de Noël, organisé place de la mairie.

AMICALE DES AÎNÉS RURAUX



Présidente : Nicole SERIEYS
Tél. 04 71 62 80 21

L'Amicale des Aînés Ruraux de Roannes-St-Mary a débuté cette année 2022 par une assemblée générale qui s'est tenue le samedi 12 mars. L'ordre du jour comportait un bilan comptable de l'année 2021, ainsi que le renouvellement de certains membres du bureau. Cette assemblée a été suivie d'un repas au restaurant à Calvinet. Un bulletin d'adhésion à l'amicale a été remis aux nouveaux membres et la carte de membre a été complètement prise en charge par l'amicale encore cette année.

Les après-midi jeux (belote, jeux de société) ont repris le lundi après-midi dans les locaux du centre de loisirs de Roannes-St-Mary à partir de 13 h 30 jusqu'à 17 h (sauf pendant les vacances scolaires).

Le 12 mai une sortie découverte était programmée pour une visite du château « Les Milandes » avec descente en gabare de la Dordogne ainsi que la visite du village de La Roque Gageac. Faute de participants suffisants l'amicale a dû annuler ce voyage. Heureusement le 5 juillet nous avons pu visiter le musée « Un monde en peluche » à Ruynes en Margeride, avec un repas au restaurant de St Just pour y déguster des cuisses de grenouilles mais pas que... L'après-midi nous avons visité le musée de la faune à Murat. Cette sortie a eu plus de succès avec trente-trois participants. Le 15 septembre nous avons visité le musée de la mine à Aubin, puis repas au restaurant et visite du canyon de Bozouls avec 32 participants. Le repas de Noël est prévu le dimanche 11 décembre 2022 au restaurant « Le petit gueuleton » à Lafeuillade-en-Vézère. Nous comptons sur tous nos adhérents pour y participer.

Nous espérons pouvoir organiser de nouvelles sorties, ainsi que dès que cela sera possible des concours de belote. Merci aux bénévoles qui voudront bien nous aider à faire fonctionner cette amicale.

COMITÉ D'ANIMATION RURAL DE SAINT MARY

Président :
Jean-Paul VIDAL
Tél. 04 71 62 64 48



Tout d'abord, un grand merci à la personne qui a créé notre logo avec pour base le clocher de La Capelotte.

La traditionnelle fête votive de La Capelotte s'est déroulée le dimanche 3 juillet sous un soleil radieux avec au programme : messe chantée en occitan par le groupe le Converse, apéritif, déjeuner (250 repas servis), musique, danse et jeux. Une nouveauté a été proposée cette année : une randonnée de 8 km environ sur les chemins de Saint-Mary à laquelle ont participé une quarantaine de personnes.

Le 23 juillet l'abbé Ndiaye a célébré la cérémonie de la bénédiction du pain et du sel en l'église de Saint-Mary. S'en est suivi le verre de l'amitié.

Le 28 août le repas champêtre sur le site de La Capelotte a réuni une cinquantaine de personnes. Dans la bonne humeur, l'après-midi s'est prolongée par des jeux.

Nous avons également participé au forum des associations le 3 septembre en proposant une exposition de photos, un jeu de quilles traditionnel, deux jeux d'adresse (le palet breton et le chamboule tout).

Merci à l'équipe de bénévoles toujours présente qui œuvre avec dynamisme et bonne volonté.

A l'année prochaine.

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG CÈRE ET RANCE EN CHATAIGNERAIE



Présidente : Marie-France MOISSINAC - Tél. 04 71 46 15 25

Chers donateurs, cette année a été compliquée pour notre association. En raison des travaux en cours, nous n'avons pas pu organiser la collecte prévue en mai. Merci aux donateurs de sang qui sont venus participer à la collecte de Marcolès le 24 mai. Ceci est un moment difficile, mais nous allons pouvoir disposer d'une salle rénovée.

L'association locale est présente sur 5 lieux de collecte, à savoir : Saint Mamet (2 fois par an), Marcolès (1 fois), Le Rouget-Pers (4 fois), Parlan (2 fois) et Roannes-Saint-Mary (2 fois).

413 donateurs sont venus offrir leur sang en 2021; en 2022 nous en avons 333. Il manque 80 donateurs pour notre association... triste constat !!!

Chaque jour ce sont plus de 10 000 dons qui sont nécessaires : cancers, accidents. L'Établissement Français du Sang nous signale un manque de poches de sang... Nous devons agir alors tous ceux qui le peuvent, prenez 1 heure pour vous rendre dans une collecte avec ou sans rendez-vous. Tous les donateurs sont acceptés. Pensez à votre pièce d'identité.

Collectes 2023 :

- Roannes-Saint-Mary : 23 mai et 26 décembre
- Saint-Mamet : 28 avril et 24 octobre
- Marcolès : 16 août.

Ensemble nous continuerons à pouvoir sauver des vies. Merci à tous les donateurs de la commune pour leurs dons réguliers. On espère que des nouveaux viendront se joindre à eux.

Les responsables de l'association vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

Vos correspondants :

Louis GASTON,
Joséphine LACASSAGNE et
Josette MONTARNAL



**mon sang
pour les autres**

Le Guetteur

J'étais si bien caché sur le chemin des Hêtres,
Personne ne me reconnaissait.
J'ai résisté sans broncher aux regards des Humains
Et aux aléas des siècles passés.

Contrairement à mon voisin, le Chêne,
Que la foudre a tué un soir d'été,
Moi, le hêtre, rien ni personne
N'avait osé abîmer mon écorce lisse.

Seul, un bûcheron, artiste, sans le faire exprès,
Jugeant que mes branches le gênaient
A mutilé mon corps sans défenses
Et m'a affligé d'un visage humain.

Il est une époque révolue, où les palombes
Friandes de mes fruits, faisaient une halte.
Il est une époque révolue, où les petits écureuils
Jouaient à cache-cache dans mon feuillage.

Il est une époque révolue, remplie de silences,
Cela fait bien cent ans maintenant,
Lorsque Germain, Antoine ou Léon laissaient
Les Salers attelées, se reposer, sous mes frondaisons.

Prenez donc ce beau chemin, qui s'incruste
Dans la terre, puis, sur le plat, musarde
Avant de s'engouffrer sous les haies et les buissons,
Pour écouter l'aubade des cloches du troupeau.

Découvrez, au printemps, baignés de rosée,
Le bleu myosotis, la modeste violette,
Les yeux de la vierge, mêlés aux fraises des bois,
Dans l'écrin vert du talus où Dieu les a posés.

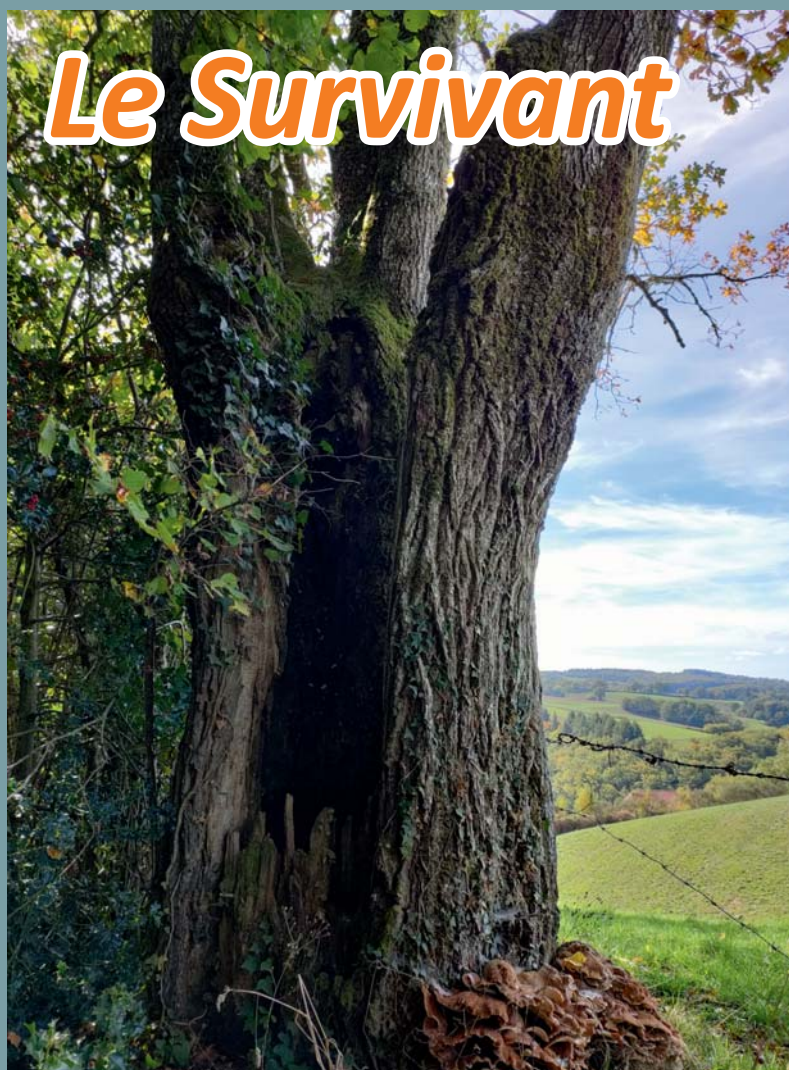
Flânez, les mois d'été, pendant la fenaison,
Et appréciez, du foin, l'odeur naturelle.
Empruntez donc le chemin quand pousse le regain
Et que les bois prennent à l'or, ses plus belles couleurs.

Quand, à mes pieds, naissent le cèpe et la coulemelle
Découvrez dans la haie, sous la feuille qui meurt,
La noisette si dure, et dans le roncier,
Allez cueillir la mûre si savoureuse.

Soyez courageux, suivez le chemin des Hêtres
Quand la nature s'endort sous la couche de neige
Et ne pensez qu'au printemps qui reviendra demain.
Je suis le Guetteur, je resterai le gardien éternel du
- CHEMIN DES HETRES -

Georges DELMAS

Avis de recherche



Un jour ancien la foudre l'a fracassé. Ou bien l'hiver, qui sait, du temps où le gel paraît-il fendait jusqu'aux pierres même. Vous le verrez, vaillant encore, dressé sur le bord d'un petit chemin creux. Et si vous poursuivez votre promenade un peu plus haut, vous découvrirez un point de vue inhabituel sur un lieu connu de tous les roannais.

Question subsidiaire : vous avez trouvé l'arbre et son espèce, vous voici donc déambulant aux alentours. Mais au fait, a-t-il un nom ce chemin là ? L'équipe de rédaction du bulletin l'ignore, pourtant elle aimerait qu'il soit connu de tous. Et au final s'il n'a pas de nom, comment pensez-vous que nous devrions le baptiser ?



Résultat du jeu de l'arbre bulletin 2021

Le Guetteur

Cet arbre est un hêtre, il se trouve sur le chemin des Hêtres au Palat.

Les gagnantes du jeu de l'arbre sont Mmes Simone BOURGADE et Yvonne PUECH. Désolé Lou ...

Page précédente vous trouverez un poème inspiré par cet arbre et écrit par Georges DELMAS.